COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SANERGI IEG : HAUSSE DES COTISATIONS AU 1ER JANV. 2027

LA FNME-CGT REVENDIQUE ET LUTTE POUR :

⇨ **REFUSER LE DÉSENGAGEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE :** La dégradation des complémentaires découle du transfert continu des charges par l'État, qui cherche à faire payer, la cure d'austérité par les travailleurs/travailleuses, les retraités et les malades.

Ça suffit ! La santé ne doit pas être un luxe accessible seulement aux ultras-riches, qui refusent de payer à proportion de leurs moyens !

⇨ **REVALORISER LES SALAIRES :** C'est urgent, car chaque hausse pèse sur le pouvoir d'achat des agents qui est déjà impacté par une inflation à 3,1% sur 1 an !

Réuni le 28 septembre, le comité paritaire du régime obligatoire **SANERGI IEG** a examiné les projections financières 2026 :

- **Déficit projeté :** **9,482 M€** (ratio sinistres/primes net à 116 %).
- **Prestations en hausse :** **+9,6** %, malgré une baisse de 1,7 % des bénéficiaires.
- **Postes critiques :** Hospitalisation, dentaire et consultations de psychologues.
- **Contexte :** Une forte inflation médicale subie sur l'ensemble du secteur.

Face aux 3 scénarios proposés par l'assureur, les employeurs ont retenu une **trajectoire intermédiaire** :

- **+23 % d'augmentation globale au 1er janvier 2027** *(nouvelle hausse probable en 2028).*
- **La répartition est prévue comme telle dans l'accord de branche :**
  65 % pris en charge par l'employeur / **35** % par le salarié.
  La FNME-CGT revendique **70**% pris en charge par l'employeur **/ 30**% par le salarié.

CONCRÈTEMENT, QUEL EST L'IMPACT SUR VOTRE FICHE DE PAIE ?

FORMULE	Profil type (exemples)	IMPACT PART SALARIALE
ISOLE	Salaire de 30 000 € brut/an	**~ +2 € / mois**
FAMILLE	Salaire ≥ PASS* (48 900 € en 2027)	**~ +6 € / mois**

À noter : Les cotisations des options *(Select, Medium, Premium)* restent **inchangées en 2027**. Le niveau de couverture est maintenu et des améliorations de garanties sont à l'étude. *(*Plafond Annuel de la Sécurité Sociale)*

La protection sociale des agents des IEG et de leur famille, est un élément essentiel de leur contrat de travail et de leur Statut.

CONTINUONS D'EXIGER UNE REVALORISATION DU SNB !

LA FNME-CGT SUIVRA DE PRÈS LES COMPTES 2027 AFIN DE VEILLER À CE QUE VOS PRESTATIONS NE FASSENT PAS L'OBJET D'AJUSTEMENTS ABUSIFS.

MOBILISÉS AVEC VOUS
Le service public est une énergie d'avenir

CONTACT :
Espace Revendications
et Garanties Collectives

www.fnme-cgt.fr